

SOCIÉTÉ ANONYME
DE
L'USINE DU MARIN

Au Capital de 850.000 francs

divisé en 1.700 actions

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR L'ADMINISTRATEUR

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 18 Janvier 1943

Sur les Comptes de l'exercice clos le 31 Octobre 1941

IMPRIMERIE - RELIURE

A. Beaudin

Fort - de - France Martinique

1943

0039/074

SOCIÉTÉ ANONYME
DE
L'USINE DU MARIN

Au Capital de 850.000 francs
divisé en 1.700 actions

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR L'ADMINISTRATEUR

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 18 Janvier 1943

Sur les Comptes de l'exercice clos le 31 Octobre 1941

Messieurs.

Les difficultés que l'an dernier je vous signalais à notre dernière assemblée, se sont depuis lors sensiblement aggravées : volume accru de produits stockés sans possibilité d'évacuation ; trésorerie chaque jour plus gênée et service d'intérêts plus lourd.

A ces difficultés croissantes vient s'ajouter aujourd'hui la pénurie de la main-d'œuvre agricole, problème qui se pose angoissant, dominant tous les autres et dont la solution ne semble pouvoir être apportée dans un proche avenir.

En effet, le travailleur des champs, à qui le salaire n'apporte plus le moyen de se pourvoir en denrées d'importation, s'est détourné de la culture de la canne dont les produits demeurés bon marché et invendus, ne peuvent concurrencer les légumes devenus rares et rémunérateurs. Aussi assistons-nous à la disparition de la partie la plus importante de notre patrimoine : nos cultures, résultat de longs et coûteux efforts de plusieurs années. Je vous dirai que des surfaces en culture, le tiers environ a pu recevoir la fumure habituelle,

les deux tiers ont été entretenus dans des conditions défectueuses et un tiers n'a pu être sarclé. Nous n'avons pu labourer et planter que 15% des superficies habituellement mises en valeur. Les travaux exécutés le furent à des prix très élevés.

Malgré ces difficultés, malgré un avenir qui ne s'annonce pas meilleur, il est de notre devoir de maintenir notre activité le temps que nous pourrions.

L'industrie du rhum et du sucre constitue la charpente de tout l'édifice économique et social aux Antilles en des temps normaux. Notre vie économique est basée sur l'échange des produits de notre sol contre les denrées d'importation nécessaires à ses habitants. Aujourd'hui, quasiment isolés et repliés sur nous-mêmes, nous semblons nous accommoder d'importations à un rythme ralenti et d'exportations nulles. De cette situation, certains n'hésitent pas à conclure hâtivement que nos produits qui s'entassent constituent pour la collectivité un fardeau gênant. Que des temps meilleurs reviennent et ceux-là ne seront pas peu surpris de s'apercevoir de leur erreur et, qu'en plus du mérite qu'ils auront eu de maintenir l'activité au cours d'une période difficile, nos produits alors aideront le pays à se libérer de la dette qu'il aura contractée vis-à-vis des avoirs français à l'Étranger.

Vous constaterez à la lecture du compte Profits et Pertes dont la répartition est soumise à votre approbation, que je propose à votre agrément le paiement des cannes contingentées à 1.100 frs la barrique et des cannes hors contingent à 956 frs 62. Depuis l'époque à laquelle ces comptes avaient été établis, la moitié environ de notre stock de sucre a été exporté et réalisé, j'ai donc été amené à modifier le règlement définitif des cannes reçues de nos fournisseurs. Grâce à la plus-value sur estimation de nos sucres nous avons pu porter à 1.100 et 1.300 francs le règlement définitif des cannes hors contingent et contingentées, ceci à la suite d'un accord intervenu entre nos fournisseurs et moi. A notre prochaine assemblée, je vous fournirai tous renseignements utiles à ce sujet.

Vous remarquerez également à notre bilan que des distilleries dont nous avons, il y a quelques années, effectué l'acquisition sont mentionnées à l'Actif et au Passif sous la rubrique « Valeurs immobilières (compte Achat et compte Acquisition). Je vous demande, la valeur de l'ensemble de nos biens fonciers n'étant pas indiquée à notre Actif, de m'autoriser à ne plus laisser figurer ces valeurs sitôt leur amortissement opéré.

Vous voudrez bien également m'autoriser à faire figurer désormais pour mémoire la valeur de nos droits de contingent d'exportation de rhums qui cette année ressortent pour un montant de 858.895 frs. Avec votre approbation, vous retrouverez donc pareille somme en dépenses à notre compte Distillerie, à notre prochain rapport.

Les circonstances exigent que les sommes qui devraient nous revenir demeurent en attente pour parer aux risques en cours. Je vous demande donc d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés ainsi que les conclusions de ce rapport.

DEPENSES

COMPTE DE

Achat de cannes	3.587.027.40	
Transport des cannes	150.512.75	
Main-d'œuvre de fabrication	433.474.45	
Approvisionnements consommés	477.932.24	
Sacs à sucre employés	306.922.55	
Combustibles consommés	99.152.74	
Entretien voie ferrée Rivière-Pilote	24.057.45	
Entretien voie ferrée Marin	49.962.75	
Entretiens et Réparations	722.841.55	
Frais généraux	367.884.99	
Impôt et patente	76.896.34	
Impôt sur le revenu	57.276.07	
Primes d'assurance	108.644.77	
Allocations familiales et congés payés	115.547.30	
Frêt et transport	31.998.70	
Frais médicaux	14.400.00	
Cuiseurs étrangers	156.262.75	
Droits de sortie sur les sucres	329.264.70	
Conduite d'eau Rivière-Pilote	1.000.00	
Amortissement du matériel	120.000.00	7.231.059,50

Balance Fcs : 25.017.55

7.256.077.05

FABRICATION

RECETTES

SUCRE A L'EXPORTATION

10.120	sacs exportés et réalisés à 239.67	2.425.542.70	
17.962	sacs en magasin estimés à 210 frs.	<u>3.772.020.00</u>	6.197.562.70

SUCRE A LA CONSOMMATION LOCALE

<u>1.442</u>	sacs vendus sur place à 294.13		<u>424.145.00</u>
29.524	sacs de sucre fabriqués pour un total de	Frs :	6.621.707.70

MELASSE

570.000	L. de mélasse livrés à la distil. à 0.60	342.000.00	
630.000	L. de mélasse en citerne à 0.50	<u>315.000.00</u>	<u>657.000.00</u>
	Total	Frs :	7.278.707.70

dont il y a lieu de déduire la moins-value sur estimation des sucres 1940, soit

		Frs :	<u>22.630.65</u>
--	--	-------	------------------

Reste net	Frs :	<u><u>7.256.077.05</u></u>
-----------	-------	----------------------------

DEPENSES

COMPTE DE LA

755.000 litres de mélasse 40.		
570.000 « « 41.		
1.325.000 litres de mélasse employés	530.765.00	
Achat droits de contingent	243.758.00	
Droits de contingent 39 et 40 utilisés	203.545.00	
Droits payés sur les rhums	189.407.58	
749 fûts vides employés	170.609.62	
Appointements et salaires payés	93.820.33	
Approvisionnements consommés	94.410.45	
Licence payée	15.371.70	
Combustibles consommés	100.000.00	
Frêt et transport des rhums	74.131.00	
Magasinage des rhums	42.549.15	1.758.367.83
		<hr/>
	Balance	Frs : 1.367.499.99

3.125.867.82

DISTILLERIE

RECETTES

RHUM A L'EXPORTATION

95.283	L. de rhum conting. 39 réalisés à 5.36	511.018.05	
110.671	L. de rhum conting. 40 réalisés à 8 27	916.269.80	1.427.287.85

RHUM A LA CONSOMMATION LOCALE

157.000	L. de rhum réalisés sur place à 2.65	416.167.65	
397.730	L. de rhum hors conting. vendus à 1.41	561.743.32	977.910.97
898.755	L. de rhum en magasin au 31 Oct. à 1.02		920.717.00
1659.439	L. de rhum pour un total de dont il faut déduire les 522.271 litres en magasin au 31 Oct. 40 et les 100.000	Frs :	3.325.915.82
622.271	litres achetés à l'Usine du Vauclin, pour	Frs :	682.271.00
1037.168	litres de rhum fabriqués pour	Frs :	2.643.644.82

DROITS DE CONTINGENT

482.223	litres de rhum à 55°, conting. 1941 à 1f.		482.223.00
	Total	Frs :	<u>3.125.867.82</u>

DEPENSES

COMPTE

Achat de 592.551 litres de rhum	896.263.90		
Combustibles consommés	131.663.90		
Approvisionnements consommés	31.667.00		
Appointements et salaires payés	61.122.35		
Frêt et transport	16.673.60	1.140.390 75	
	Balance	Frs. . .	60.834.25
Moins les 10% de l'Administrateur			<u>6.083.42</u>
			<u>1.201.225,00</u>
	Reste net	Frs. . .	<u>54.750.83</u>

ALCOOL CARBURANT

RECETTES

213.212	L. alcool vendus et réalisés	864.119.00	
56.280	L. alcool vendus et non réalisés . . .	225.106.00	
<u>28.000</u>	L. alcool en magasin au 31 Oct. 41	<u>112.000.00</u>	
297.492	litres d'alcool fabriqués		<u><u>1.201.225.00</u></u>

DEPENSES

COMPTES

Frais fabrication alcool payés à Courville. . .	19,083,00	
Frêt et manutention... ..	6,081,50	
15.726 L. de rhum employés... ..	23,589 00	48.753 50
		<hr/>
	Balance	Frs : 400.260.32
Moins les 10·/. de l'Administrateur		40.026,03
		<hr/>
	Reste net	Frs : <u>360.234.29</u>

ALCOOL RECTIFIÉ

RECETTES

Remboursement frais fabrication 100 pipes alcool	33.669.90	
114.408 L. rhum livrés pour fabrication carburant	182.898.00	
3.445 L. alcool cédés à Courville	9.990.50	
69.447 L. alcool vendus dans le commerce	277.788.00	
Total	Frs :	504.346.40
dont il faut déduire la balance débitrice du compte au 31 Octobre 1940, soit	55,332.58	<u>449.013.82</u>

COMPTÉ DE PROFITS ET PERTES

Nous avons donc, d'une part, au crédit du compte « Fabrication », un net de.....	Frs :	25.017.55
et d'autre part, au crédit du compte Distillerie, un net de..	Frs :	1.367.499.99
soit ensemble.....	Frs :	<u>1.392.517.54</u>

De cette somme, il faut déduire :		
Les intérêts payés à divers.....	218.289.89	
Les intérêts statutaires.....	42.500.00	
La balance débitrice des exploitations agricoles	352.239.83	613.029.72
reste.	Frs :	<u>779.487.82</u>
Moins des 10% de l'Administrateur. . .		77.948.78
reste net.	Frs :	<u>701.539.04</u>

représentant le bénéfice de la présente campagne

Ce résultat nous permettrait donc de compléter le prix payé aux fournisseurs de cannes de la façon suivante :

Majoration de 24f. la tonne de cannes contingentes pour porter le prix du boucaut à 1100 frs.	523.823.28	
Majoration de 42.80 la tonne de cannes excédentaires pour porter le prix du boucaut à 956.62	102.952.39	
Majoration de 24f. la tonne de cannes de la distillerie Coulée d'Or pour porter le prix du boucaut à 1100 francs..	27.856.20	654.631.87
d'où un solde disponible de.....	Frs :	<u>46.907.17</u>
auxquels viendraient s'ajouter :		

1° La balance créditrice de nos exploitations agricoles à provenir de la majoration accordée sur les cannes 1941, soit	513.647.57	
2° La balance créditrice du Cte Alcool carburant.	54.750.83	
3° La balance créditrice du Cte Alcool rectifié donnant ensemble un total de.....	360.234.29	928.632.69
que nous serions désireux de répartir comme suit :	Frs :	<u>975.539.86</u>

Balance du Cte Acquis. distillerie Coulée d'Or	230.000.00	
Amortissement du Cte Matériel nouveau	400.000,00	
Et le solde en augmentation du Cte Provision pour risques en cours.	345.539.86	

Chiffre égal		<u><u>975.539.86</u></u>
--------------	--	--------------------------

BILAN

ACTIF
Bilan au 31-12-1911

DEBITES & RECETTES
17,000.00
100,000.00
117,000.00

LIQUIDATION/VENTES
100,000.00
117,000.00

BILAN

MATERIEL
100,000.00
117,000.00

TRONCAUX DÉTACHÉS
100,000.00
117,000.00

CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES
100,000.00
117,000.00

DÉBITEURS DE LA SOCIÉTÉ
100,000.00
117,000.00

ESPECES
100,000.00
117,000.00

Ensemble
100,000.00
117,000.00

ACTIF**BILAN****DE L'USINE DU MARIN**

Usine et son matériel		850.000.00
VALEURS IMMOBILIÈRES (Cte achat)		
Distillerie du Précheur	205.000.00	
Distillerie Fonds Moulin	110.000.00	
Distillerie Coulé d'Or (solde)	230.000.00	545.000.00
DENRÉES A RÉALISER		
17.962 saes de sucre	3.772.020.00	
630.000 litres de mélasse	315.000.00	
898.755 litres de rhum	920.717.00	
84.280 litres d'alcool	337.106.00	
Droit de contingent 1940 & 1941	858.895.00	6.203.738.00
APPROVISIONNEMENTS		
Approvisionnement divers	429.844.20	
Approvisionnements en cours de commande	297.089.40	
150 tonnes d'engrais	273.917.25	
3000 sacs à sucre	36.000.00	
1286 futs vides	256.547.00	1.293.397.85
MATÉRIEL NOUVEAU		
Wagons, bâtiment Usine, Filtration, chaudière, Cuite, malaxeurs, bâtiment distillerie	100.000.00	
Dorr & Oliver	1.000.000.00	
	1.000.000.00	2.100.000.00
TROUPEAUX D'ÉLEVAGE		
Grand-Fonds, Belfonds, Les Salines, Petit-Versailles, Les Étages, Rivière & Beauregard		365.847.53
CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES		
Distillerie La Christophe, G. Laroche	144.475.75	
Joseph Landa	199.179.30	343.655.05
DÉBITEURS DE L'EXTÉRIEUR		
Ministère des Finances	875.000.00	
Société générale de commission	17.540.25	
Ozanne Frères	1.969.80	
Royal Bank of Canada	918.64	
Etablissements de Fives-Lille	469.00	895.897.69
ESPÈCES		
En caisse		16.695.11
		<u>12.614.231.23</u>

ARRETÉ DU 31 OCTOBRE 1941

PASSIF

Capital social		850.000.00	
RÉSERVE			
Fonds de réserve d'amortissement	600.000.00		
Fonds de roulement	1.075.000.00		
Provision pour risques en cours	506.850.04		2.181.850.04
VALEURS IMMOBILIÈRES (Cte amort.)			
Ditillerie du Précheur	120.869.20		
Distillerie Fonds Moulin	113.196.58		234.065.78
CRÉANCIERS DE L'EXTÉRIEUR			
Paul Gauthier	1.061.55		
Etablissement Delatre & Frouard	16.907.70		
Constructions mécaniques Cail	524.302.05		
Corpet Louvet & Cie	4.727.45		
Maurice Landa	500.000.00		
André Bonnal	14.428.10		1.061.426.85
CRÉANCIERS DE LA COLONIE			
Crédit Martiniquais (Cte courant)	2.097.044.95		
Crédit Martiniquais (Cte avances sur march.)	3.930.000.00		
Ageuce	124.780.13		
André Dorn	270.240.04		6.422.065.12
COMPTES A RÉGULARISER			
Achat rhum pour fabrication alcool	453.415.80		
Colons divers	107.196.96		
Distillerie Coulée d'or	44.401.67		
Distillerie Beaugard	25.910.00		
Intérêts et dividendes arrivés	90.735.00		
Créditeurs divers	26.639.85		748.299.28
PROFITS ET PERTES			
Bénéfices au 31 Octobre 1941	701.539.04		
Balance du Cte alcool carburant	54.750.83		
Balance du Cte Alcool rectifié	360.234.29		1.116.524.16
			<u>12.614.231.23</u>

DEBIT

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Intérêts payés à divers	218.289.89	
Intérêts payés aux actionnaires	42.500.00	
Balance débitrice des propriétés	352.239.83	613.029.72
Tantième de l'Administrateur		77.948.78
Balance au 31 Octobre		<u>1.116.524.16</u>
		<u>1.807.502.66</u>

ARRÊTÉ AU 31 OCTOBRE 1941

CREDIT

Balance du Cte Fabrication	25.017.55	
Balance du Cte Distillerie	1.367.499.99	1.392.517.54
Balance du Cte Alcool Carburant	54.750.83	
Balance du Cte Alcool rectifié	360.234.29	414.985.12
		<u>1.807.502.66</u>

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de votre société pendant l'exercice 1941

Nous avons obtenu de votre direction tous les éléments utiles à l'accomplissement de notre mission, et les documents comptables relatifs à cet exercice nous ont été remis dans les délais légaux.

Au cours de notre examen nous n'avons relevé aucun marché où l'administration ait eu un intérêt personnel direct ou indirect (opérations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867)

Les comptes qui vous sont présentés sont conformes aux livres et le bilan reflète sincèrement la situation de votre société ; aussi, nous estimons que vous pouvez les approuver et donner à l'Administration décharge de sa gestion.

J. ROSEAU

Agréé par la Cour d'Appel de la Martinique

Paul de POMPIGNAN, Yves BERTE

Robert PLISSONNEAU, Léon HAYOT

